

Projet hydrolien dans le Golfe du Morbihan : les modalités de l'enquête publique connues



Publié le 30 juin 2022 à 17h10 Le projet consiste en l'installation de deux hydroliennes entre les îles de la Jument et Berder. (DR)

Le commissaire-enquêteur se rendra trois fois à Arzon et deux à Larmor-Baden dans le cadre de l'enquête publique liée au projet d'installation de deux hydroliennes dans le Golfe du Morbihan, qui va s'ouvrir le 13 juillet et s'achever un mois plus tard.

S'il continue à susciter des débats parfois houleux, à l'image de ceux qui se sont tenus lors de la réunion d'information du mercredi 29 juin à Arzon, le projet d'installation de deux hydroliennes dans le Golfe du Morbihan, entre les îles de la Jument et Berder, va connaître une nouvelle étape d'ici quelques jours avec [le lancement de l'enquête publique, qui se déroulera du 13 juillet au 12 août](#) et sur laquelle le préfet s'appuiera ensuite pour donner ou non son aval à l'expérimentation.

Cette procédure, qui ne constitue qu'un avis consultatif, va permettre au public de formuler ses observations, en mairie et via Internet (1), ou auprès du commissaire-enquêteur. Ce dernier assurera plusieurs permanences dans les deux communes concernées : à Arzon, le 13 juillet (9 h-12 h), le 25 juillet (14 h-17 h) et le 12 août (14 h-16 h 30) ; à Larmor-Baden, le 19 juillet (9 h-12 h) et le 6 août (9 h-12 h).

(1) Sur le site Internet <https://www.registre-numerique.fr/hydroliennes-golfe-du-morbihan> ou par mail à l'adresse suivante : hydroliennes-golfe-du-morbihan@mail.registre-numerique.fr.